

Les Échos du Donjon



L'été avec **Or Bleu** Festival Photo

16 juin - 24 septembre 2023

Bulletin municipal de La Roche-Posay

La Roche • Posay
Cité thermale, Cité nature, Cité loisirs
www.larocheposay.com

N°395
Juillet - Août 2023

Pratique

NUMÉROS D'URGENCE

Pharmacies : gardes de nuit : 17
Permanences affichées sur la porte de chaque pharmacie
Dentistes de garde (le dimanche 9h-12h) : 15
Gendarmerie : 17 (Pleumartin : 05 49 86 50 05)
Pompiers : 18
Samu : 15

ERDF : Panne : 09 726 750 86
Service des Eaux Véolia : 05 6180 09 02
Information sur les crues :
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Place de La République
Tél. : 05 49 86 20 59,

E-mail : mairie@ville-laroche-posay.com
site : www.laroche-posay.com

HORAIRES DÉCHETTERIE PLEUMARTIN

	Période estivale (1 ^{er} avril 31 octobre)	Période hivernale (1 ^{er} Novembre 31 mars)
LUNDI	Fermée	Fermée
MARDI	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 17h
MERCREDI	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 17h
JEUDI	8h30 - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
VENDREDI	8h30 - 12h Fermée	8h30 - 12h Fermée
SAMEDI	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 17h



www.facebook.com/ville.larocheposay

Bulletin Municipal de La Roche-Posay.
Edité à 1200 exemplaires
Directeur de publication : M. Yannick TARTARIN.
Réalisation : Mairie de La Roche-Posay.
Crédit photos : ©Mairie de La Roche-Posay, ©OTT ©Lise Le
Saulnier ©Fourmy
Impression : MEGATOP
Tél : 05 49 90 28 00
Distribution : Châtelleraut Diffusion - Tél 05 49 46 97 65



Sommaire

Vie Municipale

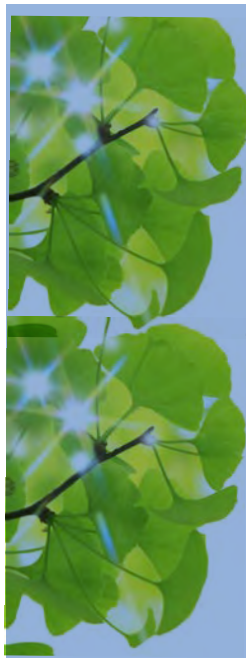
Extrait du Conseil Municipal du 4 mai 2023	4
Extrait du Conseil Municipal du 22 juin 2023	6
Interdiction de brûlage	11
Enquête publique	11
Zoom sur les Grands Projets	12
Zoom sur les Services Techniques de la ville	13
ACROPOLYA	15
Tour Poitou-Charentes	16
ADMR	17
Or Bleu Festival	17

Dossier actualité

Ecole Claire fontaine	18
Echos artistiques	19
L'actualité de l'Office de Tourisme et du Thermalisme	20
ASAVIE	21
Bibliothèque Louis Robcis	21

Culture & Loisirs

Le Rotary	22
ASSPAT	22
Maison de la Culture et des Loisirs	23
Golf	23
Société des Courses	23



Taillons nos haies !...

Merci à tous nos concitoyens possédant une haie qui borde le domaine public de bien vouloir la tailler afin qu'elle n'empiète pas sur les trottoirs

Les piétons vous remercient.

Edito



**Chères Rochelaises,
Chers Rochelais,**

La Roche-Posay est en pleine saison estivale et notre station redouble d'activité. Même si vos élus lèvent un peu le pied, les projets ne s'arrêtent pas pour autant, mais le mois d'août reste traditionnellement une période de ralentissement pour beaucoup d'entreprises et de services administratifs.

Je souhaite faire un point sur le projet de réaménagement de l'avenue Georges Deloffre et la sécurisation de la route de Vicq. Suite aux transferts de compétences dus à la loi Notre, nous devons composer avec les services compétents des concessionnaires de réseaux et la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut. Cela a pour conséquences directes et majeures : un coût plus élevé des travaux à réaliser et une obligation de travailler de concert avec les différents interlocuteurs qui représentent ces entités, ce qui n'est pas toujours simple.

Je déplore que ce manque d'autonomie, pour la collectivité, ait pour conséquence le ralentissement considérable du projet.

Cependant La Roche-Posay est en effervescence avec une multitude d'animations à destination de nos curistes, de nos touristes et bien sûr de nos rochelais.

La place est animée gratuitement tout l'été avec « Bouge ta place » grâce à la municipalité avec la collaboration de l'Office de Tourisme et du Thermalisme.

Je tiens à saluer l'initiative du Centre Thermal qui propose des soirées Guinguette au Pavillon Rose et toutes les autres manifestations proposées par l'Office de Tourisme et du Thermalisme, les associations rochelaises et les acteurs économiques.

Malheureusement, cette année encore, nous n'avons pas pu ouvrir la baignade faute de surveillant. Mais ce lieu reste attractif avec un aménagement ludique et des aires de repos et de pique-nique dont vous pouvez profiter. Vous retrouverez « Canoécolo » pour des petites sorties en canoé sur la Creuse.

Le 24 août prochain, nous accueillerons 2 étapes du Tour Poitou-Charentes, une étape en ligne le matin et une étape contre la montre l'après-midi.

Cette grande manifestation sportive fera rayonner La Roche-Posay dans les médias. Nous faisons encore appel aux bénévoles car nous manquons de signaleurs !!!



Comme vous l'avez sans doute remarqué, nous avons le plaisir d'accueillir régulièrement des groupes de touristes chinois venus visiter notre belle cité. Je remercie le Groupe Partouche qui est à l'initiative de ces voyages.

L'association Or Bleu Festival a inauguré son exposition le 15 juin, en présence de nombreuses personnalités, dont Alexis Rosenfeld, photographe mondialement connu. Après une visite des différents sites, un cocktail au Casino a clôturé la journée.

Le 3 juillet, une cérémonie de soutien aux maires de France a eu lieu devant la mairie ; l'annonce a été tardive mais malgré cela, un public nombreux y a assisté.

A compter du 18 juillet, notre salle de spectacles ACROPOLYA organise des après-midis « Anim' ACROPOLYA » les mardis, mercredis, jeudis à partir de 17h00 et jusqu'à 19h00 : le programme est à découvrir dans les pages à suivre et sur le site de l'Office de Tourisme et du Thermalisme.

Une bonne nouvelle pour la rentrée prochaine : l'effectif des enfants inscrits à l'école Claire Fontaine est en forte hausse. Priorité étant donnée aux enfants habitant la commune, nous avons dû à regret refuser l'inscription d'enfants de communes avoisinantes.

Les fortes chaleurs de ces derniers temps sont difficiles à supporter, bien plus encore pour les personnes fragiles. Nous vous rappelons qu'il existe, en mairie, un registre de personnes que nous appelons régulièrement pour savoir si tout va bien en cas d'alerte canicule. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous y inscrire ou inscrire vos proches.

Comme chaque année un poste de gendarmerie saisonnier est ouvert à La Roche-Posay depuis le 14 juillet et jusqu'au 12 août.

Vous pouvez constater que l'animation est intense et que l'on ne s'ennuie pas à La Roche-Posay. Aussi, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été dans notre agréable cité thermale.

Bien chaleureusement

Votre Maire,

Yannick TARTARIN



Extrait du Conseil Municipal du 4 mai 2023



Présents : M. Yannick TARTARIN, Mme Marie-Paule BOUVIER, Mme Audrey SAMPER, M. Alain BRUNET, M. Bertrand CUSSAGUET, M. Eric CRESPIEN, M. Jean-Claude BOBLIN, M. Jean-Yves SALAIS, Mme Nathalie RENAUD, Mme Laetitia COLLINET, Mme Irène AUCORDONNIER, M. Philippe SECOUSSE, M. Nicolas SANCH, Mme Pascale MOREAU, M. Romain BROUILLARD.

Absents ayant donné pouvoir : M. Jacques TANGUY à M. Alain BRUNET, Mme Gaëlle DANTON à M. Yannick TARTARIN, Mme Marion DELARBRE à M. Nicolas SANCH.

Absent : M. John BOUDOUIN

Arrivée de Monsieur Philippe SECOUSSE à 19 h20

Décisions du Maire

- ➔ Consultation pour les travaux de déconstruction de l'ancienne coopérative agricole, route de Vicq.
- ➔ Consultation pour les travaux d'amélioration acoustique du restaurant scolaire de l'école Claire Fontaine.
- ➔ Avenant n°1 au contrat de location de matériel informatique.
- ➔ Avenant n°1 au marché de travaux d'amélioration acoustique du restaurant scolaire de l'école Claire fontaine (travaux complémentaires de fourniture et pose de pavés LED).

Finances

Complexe Acropolya

Tarifs publics de location des salles

Monsieur le Maire indique qu'il convient de mettre à jour la tarification du complexe ACROPOLYA et présente à l'assemblée un tableau avec une proposition de nouvelle tarification à compter du 15 mai prochain.

Madame Moreau rappelle que les options devraient être automatiquement rattachées à la location des salles. Monsieur Brunet demande combien de temps sont valables les tarifs.

Monsieur le Maire confirme que les options seront automatiquement rattachées à la location de l'une ou l'autre des salles et que les tarifs seront valables à compter du 15 mai 2023, jusqu'à ce qu'ils soient modifiés.

Monsieur Secousse demande des précisions sur l'accès aux équipements du complexe ACROPOLYA pour les entreprises et la tarification desdits équipements mis à disposition. Monsieur le Maire précise, s'agissant des équipements, que l'accès à la régie technique, n'est possible que par notre régisseur. Cette prestation régisseur est une option payante qui s'ajoute à la location de l'une ou l'autre des salles.

Il est proposé à l'assemblée municipale de délibérer sur les tarifs mis en place à partir du 15 Mai 2023.

Adopté à l'unanimité

Office de Tourisme et du Thermalisme - Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens

Monsieur le Maire rappelle que l'Office de Tourisme et du Thermalisme est un partenaire privilégié de la commune qui participe, par sa renommée, au rayonnement et à l'attrait touristique de la commune.

Il rappelle que le 1er Décembre 2021, il a été signé une convention d'objectifs et de moyens entre la Commune de La Roche-Posay et l'Office de Tourisme et du Thermalisme de La Roche-Posay pour une durée de 3 ans.

Suite à la reprise en gestion par la mairie de la commercialisation des salles du complexe ACROPOLYA, il indique qu'il convient de modifier cette convention.

Il apparaît notamment nécessaire de préciser la mission d'animation de la station s'agissant notamment de la place de la République et du donjon, d'adapter les modalités d'exploitation du complexe ACROPOLYA, et d'actualiser les concours et soutien de la commune à l'Office de Tourisme et du Thermalisme ainsi que le schéma d'organisation du personnel de l'Office de Tourisme et du Thermalisme.

Adopté à l'unanimité

Adhésion au service commun de « pôle énergie » - convention

Monsieur le Maire rappelle qu'indépendamment de tout transfert de compétences Grand Châtelleraut s'est doté en 2018 d'un service commun pour le développement durable, auquel la commune de La Roche-Posay a adhéré pour une durée de 3 ans.

Cette convention de service commun, renommée « Pole Énergie », étant arrivée à échéance, il convient de statuer sur le renouvellement de l'adhésion à ce service.

Financé dans le cadre d'une convention de 3 ans par les communes membres, Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de répondre aux demandes des communes selon différents niveaux (comptabilité énergétique, accompagnement technique...), articulés autour de la maîtrise des consommations d'énergie et de la performance énergétique.

Concernant le coût, il précise que les missions seront financées par une contribution financière annuelle des communes bénéficiaires de 1,20 €/habitant, (populations légales 2020), soit pour la commune de La Roche-Posay une contribution de 1909,20 €/an.

Il est proposé de délibérer sur l'adhésion au service commun « pôle énergie » de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut.

Adopté à l'unanimité

Tour Poitou-Charentes- Convention Tripartite

Candidates à la 37^{ème} édition de la course cycliste Tour Poitou-Charentes Animation, le jeudi 24 Août 2023, en tant que « villes étapes », les communes de La Roche-Posay et de Coussay-Les Bois, se sont vus proposer, avec le soutien financier de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, une convention avec Poitou-Charentes Animation (P.C.A.), organisateur de la manifestation.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention proposée et précise notamment que :

- Coussay-Les-Bois accueillera le départ de l'étape 3 A le jeudi 24 Août 2023 au matin,
- La Roche-Posay accueillera le jeudi 24 Août 2023 l'arrivée de l'étape 3A, le village VIP, le départ et l'arrivée de l'étape 3 B (contre-la montre individuel),

➤ La signature de la convention implique des obligations financières et des prestations en nature pour les deux communes et la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld,

➤ Le montant global des obligations financières s'élèvera à 30 000 € et, qu'après accord des parties, la répartition s'établira à hauteur de 22 500 € à la charge de La Roche-Posay, de 2 500 € à la charge de Coussay-les-Bois et 5 000 € à la charge de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld.

Il souligne l'importance du volet sécurité de cette manifestation et que du fait des normes et obligations de sécurité, il sera de plus en plus difficile d'accueillir de telles manifestations.

Concernant le coût de la manifestation, il ajoute qu'alors que le niveau de participation financière de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld promis était de 10 000 €, il est finalement annoncé à 5000 €.

Un échange s'instaure sur le coût global de cette manifestation.

Au coût global de 30 000 €, Monsieur le Maire précise qu'il faudra ajouter environ 6 000 €, notamment compte tenu des aspects de sécurité (barrières...).

Mr BROUILLARD indique qu'il est important de mesurer les retombées d'une telle manifestation.

Mme BOUVIER indique que l'événement est retransmis à la télévision.

Adopté à l'unanimité

Lotissement communal « Les Pierres Buffières » - choix du Maître d'œuvre

Dans le cadre du projet de lotissement communal « Les Pierres Buffières », il convient de procéder au choix du maître d'œuvre. Monsieur le Maire rappelle qu'après avoir réalisé une mise en concurrence, avec date limite de remise des offres au 3 février 2023, les 3 offres déposées ont été examinées par la commission de marché à procédure adaptée. Cette dernière, qui s'est réunie le 3 mai 2023 pour analyser les offres, propose de retenir l'offre de DL INFRA, mandataire solidaire du groupement d'entreprise conjoint. La tranche ferme s'élève à 49 950 € HT et la tranche optionnelle 1 à 4 500 € HT, soit un total de 54 450 € HT et de 65 340 € TTC.

Il est donc proposé de retenir l'offre de DL INFRA, mandataire solidaire du groupement d'entreprise conjoint, pour les missions de maîtrise d'œuvre pour un montant, tranche ferme et tranche optionnelle 1, de 54 450 € HT.

Adopté à l'unanimité

Patrimoine

Achat de la Parcelle AR n°80

Monsieur le Maire indique qu'il a été proposé à la commune l'acquisition de la parcelle AR n°80 d'une superficie de 7 680 m².

Il rappelle qu'il lui paraît important que la commune se porte acquéreur de cette parcelle afin qu'elle puisse se constituer une réserve foncière pour développer de futurs projets.

Il est proposé l'achat de la parcelle AR n°80 au prix de 5 376 € net vendeur.

Adopté à l'unanimité

Zone médicale - inscription de la parcelle AL 461 dans le domaine public communal

La parcelle AL 461, située en zone UBL médicale, secteur de développement des services de santé, appartient actuellement au domaine privé de la commune.

Monsieur le Maire indique que cette parcelle ayant vocation à constituer une rue permettant de desservir les parcelles attenantes, il conviendrait donc de l'inscrire au domaine public et de donner un nom à cette voie. En continuité de la rue, il propose de la nommer « rue Jacquemin Sablon ».

Il est proposé à l'assemblée d'inscrire la parcelle AL 461 au domaine public de la commune et de la nommer « rue Jacquemin Sablon ».

Adopté à l'unanimité

Tour de table

Monsieur le Maire fait un point sur la déconstruction de la coopérative. Il indique que le désamiantage et le curage ont été fait rapidement et que la déconstruction s'est faite plus vite que prévu. Aujourd'hui, l'entreprise intervenante en est au stade des fondations. Le triage des matériaux aux fins de recyclage a été bien fait et le maximum a été récupéré. Le stockage s'est fait au niveau de l'hippodrome. Un administré s'est proposé pour faire un reportage photos sur la déconstruction.

Monsieur le Maire signale qu'un vol (outillage principalement) a eu lieu aux services techniques dans la nuit du 16 au 17 avril dernier. Le coût de rééquipement est de 7 500 €. Une plainte a été déposée et des mesures vont être prises afin de renforcer encore plus la sécurité.

Monsieur Bertrand CUSAGET précise que l'alarme a évité le pire.

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

► il souligne que la 4^{ème} randonnée caritative de l'association ASAVIE a réuni 505 participants le 16 avril dernier, ce qui contribue à un rayonnement important pour cette association caritative,

► il signale la journée du 30 avril à La Roche-Posay, lors de laquelle les courses hippiques ont permis de rassembler 21 000 € d'enjeux (plus de 2 000 €/l'an passé) pour 1 543 entrées. L'hippodrome est très bien entretenu et l'association, avec ses bénévoles, est très dynamique,

► la course de caisses à savon du 30 avril a été une journée très réussie grâce à son association et ses bénévoles très investis qui participent à faire connaître la commune ; cette manifestation, associée au vide grenier-brocante le même jour, a réuni environ entre 5 000 et 6 000 personnes.

Monsieur le Maire fait part d'un sujet important touchant à l'eau.

Sur l'invitation du président du Département de la Vienne, il s'est rendu le 23 mars dernier à une réunion lors de laquelle il a été évoqué l'étude HMUC (hydrologie milieu usage climat) visant à réduire les prélèvements d'eau de 10 % d'ici 2030. L'EPTB, chargé de sa mise en place, indiquait que le centre thermal de La Roche-Posay devait réduire sa consommation à hauteur de 70 %.

Il rappelle que le centre thermal a rédigé une note pour que les bases ne s'appliquent pas à l'eau thermale.

La commune a aussi adressé un courrier au président du Sage Creuse dont Monsieur le Maire donne lecture. Aux termes de ce courrier, il est notamment rappelé les efforts qui ont été réalisés par le centre thermal pour réduire sa consommation d'eau. Il ajoute que l'exploitation de la ressource thermale, activité économique principale de la commune, présente aussi un intérêt public fort pour l'ensemble des autres activités de la commune (artisans/commerçants/logeurs/associations/prestataires de tourisme...)

Madame Pascale MOREAU intervient également évoquant le travail du Département sur ce sujet.

Monsieur le Maire remercie Madame Aurélie Bridier pour sa contribution à la rédaction du courrier de défense des intérêts de la commune adressé au Président du Sage Creuse.

Monsieur le Maire rappelle les 2 prochains spectacles qui auront lieu à ACROPOLYA ainsi que la cérémonie du 8 mai qui se tiendra pour la commune à 10 h00.

Madame Marie Paule BOUVIER a participé à une réunion au collège au sujet de la refondation de l'école préconisé par l'Etat. Le collège s'est notamment tourné sur la façon de faire percevoir aux élèves les mathématiques. Elle a aussi participé au conseil d'administration de la MCL, où il a été question de l'extension de la crèche à Coussay-les-Bois. L'ouverture, qui était souhaitée pour septembre prochain, ne se fera probablement qu'en Janvier prochain avec 10/12 places. Elle signale également que le 16 septembre prochain se tiendra le forum des associations pour lequel elle aura besoin d'aide.

Madame Irène AUCORDONNIER fait remonter une information sur le fait que des personnes lui ont signalé que lorsqu'ils rentrent du cinéma ils sont dans le noir. Monsieur le Maire indique qu'une décision a été prise concernant les économies d'énergie et que les jours rallongent.

Madame Nathalie RENAUD indique qu'elle a eu de bons retours concernant la course de caisses à savon et remercie l'association. Elle signale aussi un problème de publicité lorsqu'il est fait des animations sur La Roche-Posay et que certaines personnes ne semblent pas être au courant. Un échange s'instaure entre les membres de l'assemblée sur ce sujet.

Monsieur Eric CRESPIEN indique que le 22 avril dernier a eu lieu une réunion sur le hameau MOUSSEAU. Il s'y est tenu de très bons échanges, ainsi qu'un atelier participatif pour l'entretien de certaines parcelles communales.

Madame Pascale MOREAU a été interpellé par un article de presse sur la gestion d'ACROPOLYA. Une discussion s'installe à ce sujet entre les membres du conseil.

Monsieur Romain BROUILLARD souhaite remercier l'association des Motards au Cœur Généreux et les membres du comité des fêtes de Bossay sur Claise. Il conclut en indiquant que les fêtes populaires fonctionnent bien. Il ajoute que les travaux sur la fibre Place de l'Eperon ont détérioré les plaques de télécommunications. Monsieur le Maire indique que le problème lui a été signalé et que le changement des plaques a été prévu avec des plaques normalisées.

Monsieur Philippe SECOUSSE indique qu'il est mécontent de l'article paru dans la NR sur ACROPOLYA. Il souligne qu'il convient

de revoir certains points au niveau sécurité sur la manifestation de la course de caisses à savon. Il fait observer également qu'il y a des travaux entre Coussay-les-Bois et La Roche-Posay, se demandant si ce n'est pas le raccordement à la fibre. Monsieur le maire insiste sur le fait qu'il convient d'être particulièrement vigilant sur la sécurité concernant la course de caisses à savon et confirme que la fibre se déploie de La Roche Posay vers Coussay-Les Bois.

Madame Laetitia COLLINET rapporte que certaines personnes ont relevé que panneau pocket ne serait pas assez alimenté en contenu communication. Monsieur le Maire précise que la charge de travail de l'agent chargé de la communication est lourde et qu'en parallèle il assure d'autres missions, dont notamment celle du site internet.

Monsieur Jean-Claude BOBLIN souligne qu'il serait souhaitable que la course de caisses à savon ne tombe pas pendant les courses hippiques. Un arbre est tombé dans le Parc Bardet, il conviendrait de l'enlever.

Madame Audrey SAMPER rappelle concernant l'adressage en cours de finalisation, qu'afin de remettre les plaques des numéros de rue, deux permanences sont prévues les 3 et 10 juin prochain. Celles-ci doivent être tenues par des élus.

Monsieur Alain BRUNET indique que l'architecture du site internet est faite, qu'il faut maintenant écrire le contenu, et donc consacrer du temps pour le remplir.

Monsieur le Maire souhaite remercier les services techniques pour l'important travail réalisé à l'occasion de la course des caisses à savon et signale qu'il a eu un appel de la préfecture concernant le renforcement des mesures de sécurité lors des commémorations.



Extrait du Conseil Municipal du 22 juin 2023

Présents : M. Yannick TARTARIN, Mme Marie-Paule BOUVIER, M. Jacques TANGUY, Mme Audrey SAMPER, M. Alain BRUNET, M. Bertrand CUSSAGUET, M. Eric CRESPIEN, M. Jean-Claude BOBLIN, M. Jean-Yves SALAIS, Mme Laetitia COLLINET, Mme Irène AUCORDONNIER, M. Nicolas SANCH, M. Romain BROUILLARD.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Nathalie RENAUD à M. Bertrand CUSSAGET, Mme Gaëlle DANTON à M. Yannick TARTARIN, M. Philippe SECOUSSE à M. Jean-Yves SALAIS, Mme Pascale MOREAU à M. Romain BROUILLARD.

Absent : M. John BOUDOUIN, Mme Marion DELARBRE

Personne invitée :

Monsieur Nicolas Turquois, député de la 4^{ème} circonscription de la Vienne.

Communications diverses

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des remerciements adressés par la famille lors du décès de Madame Simone SAINSON

Décision du Maire

➔ Acquisition d'un camion Renault Master pour les Services Techniques

Finances

Demande de subvention, au titre du DSIL, pour les travaux acoustiques de la cantine

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du projet relatif aux travaux acoustiques de la cantine une subvention, au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), peut être sollicitée

à hauteur de 33 630,00 €. Il précise que le coût global du projet s'élève à 42 036,95 € HT.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au titre du fonds de concours de Grand Châtellerault 2022 et 2023

➤ Déconstruction de l'ancienne coopérative :

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de déconstruction de l'ancienne coopérative, une subvention, au titre du fonds de concours de Grand Châtellerault 2022, peut être sollicitée à hauteur de la somme plafond de 20 209 €. Il précise que le coût total de déconstruction s'élève à 117 510,48 €.

Il ajoute que, lors de la déconstruction, des coûts supplémentaires sont venus s'ajouter, notamment du fait de la découverte d'une cuve à fioul.

Adopté à l'unanimité



➤ Aménagement de la route de Vicq, Avenue Georges Deloffre et voie verte

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du projet d'aménagement de la route de Vicq, Avenue Georges Deloffre et voie verte, une subvention, au titre du fonds de concours de Grand Châtellerault 2023, peut être sollicitée à hauteur de la somme plafond de 20 209 €.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au titre des amendes de police : projet d'aménagement et d'embellissement de l'avenue Georges Deloffre et de sécurisation de la Route de Vicq

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du projet d'aménagement et d'embellissement de l'avenue Georges Deloffre et de sécurisation de la route de Vicq, une subvention, au titre des amendes de police, peut être sollicitée auprès du département de la Vienne à hauteur de 25 000 €.

Adopté à l'unanimité

Vote des subventions aux associations- année 2023

Madame Marie-Paule BOUVIER indique qu'après présentation des demandes de subventions, l'activité des associations et leurs programmations ont été étudiées. Puis elle donne lecture du montant des propositions de subventions qui ont été retenues.

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de l'association Les Vacances de Monsieur HAYDN qui explique l'annulation de la 19^{ème} édition du festival.

Monsieur Jacques TANGUY précise que le Club de l'Amitié cette année n'a pas fait de demande.

Il est proposé à l'assemblée d'attribuer des subventions pour 2023 aux associations suivantes :

Associations	SUBVENTIONS
ACCA	350,00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 600,00 €
APE ECOLE CLAIREFONTAINE	500,00 €
ASPECT	200,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	1 000,00 €
BIBLIOTHEQUE ROBCIS LA ROCHE POSAY	300,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE (113 x 3,30 = 372,90 €)	375,00 €
ECOLE TRADITIONNELLE MINH LONG	200,00 €
ENTENTE ROCHELAISE	300,00 €
FOYER DU COLLEGE (FSE)	200,00 €
GESTION RESERVE NATURELLE DU PINAIL	200,00 €
GOLF DE LA ROCHE POSAY	500,00 €
GRAND ANGLE	100,00 €
LA FOULÉE ROCHELAISE.	500,00 €
LE CHOEUR DES TROIS RIVIERES	1 100,00 €
LES BALADINS DES DEUX EAUX	5 000,00 €
LES P'TITS RUISSEAUX	325,00 €
LES MOTARDS AUX CŒUR GENEREUX	500,00 €
MCL	25 900,00 €
MILITARIA PASSION	200,00 €
PAROLES DE CHATS	500,00 €
SKATING CLUB	500,00 €
SOCIETE DES COURSES	25 000,00 €
TENNIS CLUB	9 150,00 €
USR FOOT==> PRPFC	1 000,00 €
VALS DE GARTEMPE CREUSE ANGLIN	200,00 €
TOTAL	75 700,00 €

Adopté à l'unanimité

Participation au RASED de La Roche Posay

Monsieur le Maire expose qu'un dispositif de l'éducation nationale nommé RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficultés) permet à des enfants éprouvant des difficultés et ayant besoin de réponses plus spécialisées (pédagogiques, rééducatives ou psychologiques), de poursuivre un cursus régulier de scolarisation par des actions spécifiques de prévention et d'aide.

Il précise que l'inspecteur de l'Education Nationale a souhaité qu'une équipe RASED intervienne sur la commune de La Roche-Posay, ainsi que sur l'ensemble des écoles et communes rattachées au collège de La Roche - Posay.

Pour le bon fonctionnement de cette équipe de personnes (enseignantes, psychologue...) le RASED Châtellerault sollicite une participation pour l'achat de fournitures (achat de protocoles et tests psychologiques, jeux pédagogiques et éducatifs, matériel de motricité...)

C'est pourquoi, il est donc proposé à l'assemblée municipale de délibérer sur l'attribution d'une participation au RASED d'un montant de 300 euros.

Adopté à l'unanimité

Fixation des tarifs de cantine et de garderie à compter de l'année scolaire 2023/2024

Comme chaque année, il convient de délibérer sur les tarifs de cantine et de garderie à compter de l'année scolaire 2023/2024.

La commission scolaire qui s'est tenue le 08 Juin 2023 propose, à compter de l'année scolaire 2023/2024, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente pour les tarifs de cantine et de garderie, soit :

CANTINE

Tarifs	Quotient familial	Prix du repas	Forfait 4 repas /semaine
		2023/2024	2023/2024
Tarif1	QF inférieur à 600 euros	2,25 €	8,48 €
Tarif2	QF de 601 à 800 euros	2,730 €	10,36 €
Tarif3	QF de 801 à 1100 euros	3,59 €	13,52 €
Tarif4	QF supérieur à 1101 euros	4,35 €	16,46 €
Tarif5	Enfant venant avec un panier repas	0,22 €	
Présence imprévue		5,84 €	
Tarif adulte		8,04 €	

GARDERIE

↳ Gratuit pour les parents justifiant d'une activité professionnelle ou sur présentation d'un justificatif (médical, rendez-vous),

↳ 2.27 € par créneau horaire et par enfant pour les parents ne justifiant d'aucune activité professionnelle, et ne présentant aucun justificatif (médical, rendez-vous),

↳ 5.35 € de pénalité par enfant et par tranche de 15 minutes de dépassement des horaires d'ouverture.

Madame Marie-Paule BOUVIER évoque les modifications apportées aux tarifs de la cantine et de la garderie en donnant les explications nécessaires sur ces modifications.

Monsieur Yannick TARTARIN indique que le coût du panier moyen a augmenté.

Madame Audrey SAMPER et Monsieur Alain BRUNET estiment tous deux que l'augmentation des tarifs de cantine et de garderie est légitime et raisonnable.

Monsieur Jacques TANGUY précise que l'augmentation de 5 % ne reflète déjà pas l'inflation des prix.

Monsieur Nicolas SANCH déclare s'abstenir.

Adopté à la majorité des votants

Tarifs de la taxe de séjour pour 2024

Chaque année, les tarifs de la taxe de séjour peuvent être actualisés pour l'année suivante.

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en 2022 pour une application à compter du 01/01/2023 :

Il est proposé

➔ de définir les tarifs applicables de la taxe de séjour sur la commune de La Roche-Posay à compter du 1^{er} janvier de l'année civile ;

➔ d'assujettir les natures d'hébergements suivantes à la taxe de séjour au réel :

➔ de percevoir la taxe de séjour du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus de l'année civile ; selon les périodes de perception et de reversement suivants :

➔ 1^{er} janvier au 31 mars, payable dès le 1^{er} avril

➔ 1^{er} avril au 30 juin, payable dès le 1^{er} juillet

➔ 1^{er} juillet au 30 septembre, payable dès le 1^{er} octobre

➔ 1^{er} octobre au 31 décembre, payable dès le 1^{er} janvier.

Catégories d'hébergement	Tarif P/ Pers. et par nuitée A compter du 01/01/2023
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,80 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,20 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,80 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,70 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et de parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

➔ D'avoir le taux de 4% applicable au coût HT de la nuitée par personne dans les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air.

Pour rappel sont exonérés de la taxe de séjour :

➔ Les personnes mineures ;

➔ Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;

➔ Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;

➔ Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.

➔ De fixer le loyer minimum, par nuitée et par personne, à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 0,01 €

➔ De charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

Monsieur le Maire précise qu'il n'est nécessaire de délibérer que si l'on veut modifier la délibération de Juin 2022 qui a été prise pour une application à compter du 01/01/2023.

Madame Marie Paule BOUVIER et Madame Audrey SAMPER rappellent que l'année dernière il avait déjà été procédé à une augmentation des tarifs.

Monsieur Alain BRUNET estime que les tarifs sont raisonnables. Il met également en avant une difficulté quant à la taxe de séjour, qui fonctionne sur un principe déclaratif, et pour laquelle il n'y a quasiment aucun moyen de contrôle permettant de récupérer ladite taxe, à l'exception des moyens de police du maire.

En réponse à cette difficulté, Monsieur Nicolas TURQUOIS indique que malgré tout, pour l'instant, des contrôles de cohérence peuvent être effectués, ainsi qu'une démarche de sensibilisation auprès des personnes faisant de la location saisonnière dont le comportement citoyen participe à l'image de la commune et contribue à son développement touristique.

Monsieur Romain BROUILLARD évoque plusieurs outils qui pourraient être exploités : les demandes de permis construire et déclarations préalables de travaux qui peuvent contribuer à identifier les résidences principales, les résidences secondaires et les biens à usage locatif, ainsi que la nouvelle déclaration sur les biens immobiliers.

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs de la taxe de séjour. Les tarifs de la taxe de séjour actuellement en vigueur restent donc ceux décidés par la délibération n°20220608 du conseil municipal du 22 Juin 2022.

Délégation de Service Public

Le Casino SAS COMPLEXE COMMERCIAL de La Roche-Posay, délégataire de service public du 29 février 2016 au 31 mars 2035, produit chaque année un rapport annuel comportant notamment les comptes et retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Les éléments du rapport annuel de la SA Complexe commercial de La Roche-Posay, pour l'exercice du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 sont les suivants :

➤ Le nombre d'entrées s'élève à 136 441 (60 437 pour l'exercice précédent).

➤ Le Casino emploie 84 salariés et a généré un chiffre d'affaires de 8 724 943 € au 31/10/2022 contre 4 011 841 € au 31/10/2021, soit une variation à la hausse de 117,48 %.

➤ Le parc totalise 150 machines à sous au 31/10/2022, 5 tables de jeux et 2 tables de jeux électroniques.

➤ Le produit brut réel des jeux s'élève à 16 255 435 € en 2021-2022 contre 6 707 211 € en 2020-2021. L'établissement se classe à la 47^{ème} place du classement national des 203 casinos autorisés et en exploitation, soit une hausse de 242,35 %.

➤ Le produit brut des jeux traditionnels s'élève à 1 785 894 € en 2021/2022 contre 687 050 € en 2020/2021, soit une hausse de 159 %.

➤ Le chiffre d'affaires de la « restauration » s'élève à la clôture de l'exercice à 674 280 €, contre 242 758 €, pour l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 177,76 %. Alors que la fermeture sur l'exercice précédent de « l'atelier gourmand », du snack, du bar et de l'activité banquet comprenant les « repas-cabaret » avait généré une baisse importante de l'activité, le retour des clients sur l'exercice ne s'est pas fait attendre, malgré la situation sanitaire.

➤ Le chiffre d'affaires du poste « spectacles/cinéma » s'élève à la clôture de l'exercice à 55 283 euros, contre 18 852 euros l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 193,25 %.

➤ Prélèvement communal :

Prélèvement 2014-2015 : 835 156,00 €

Prélèvement 2015-2016 : 899 243,00 €

Prélèvement 2016-2017 : 1 023 102,00 €

Prélèvement 2017-2018 : 970 379,00 € (- 5,15 %)

Prélèvement 2018-2019 : 1 058 534,00 € (+ 9,08 %)

Prélèvement 2019-2020 : 804 831,00 € (-23,97 %)

Prélèvement 2020-2021 : 448 845,00 € (-44,23 %)

Prélèvement 2021-2022 : 1 234 563,00 € (+ 175,05 %)



Contribution de l'exploitant du Casino au développement touristique de la station

Il a été décidé de reconduire pour l'exercice 2021-2022 les montants suivants :

Au titre de l'article 34 - 1 du cahier des charges

⇒ Office de Tourisme et du Thermalisme de La Roche-Posay
120 000 €

Au titre de l'article 34 - 2 du cahier des charges

⇒ Maison de la Culture et des Loisirs de La Roche-Posay 22 000 €

⇒ Société des Courses hippiques de La Roche-Posay 7 000 €

⇒ Les Vacances de Monsieur Haydn de La Roche-Posay 5 000 €

⇒ Association « ASA VIE » 500 €

⇒ Association sportive du collège de La Roche Posay - UNSS
1 000 €

⇒ Golf de La Roche-Posay 1 500 €

⇒ Les motards au cœur généreux 1 000 €

⇒ Le chœur des 3 rivières 500 €

⇒ Skating Club 500 €

⇒ Union Sportive de La Roche-Posay Football 500 €

⇒ APE Clairefontaine 500 €

TOTAL 40 000 €

Le Casino a également participé à divers spectacles et animations sur la commune de La Roche-Posay :

⇒ Partenariat financier avec l'hippodrome de La Roche-Posay et remise de lots.

⇒ Partenariat avec le Golf de La Roche Posay, remise de lots (crédit de jeux, soirées cabaret pour deux, repas au restaurant)

⇒ Mise à disposition à titre gratuit de la salle de cinéma à différentes associations de La Roche-Posay.

Politique d'animation et de communication

➤ 2017-2018 : 303 141 €

➤ 2018-2019 : 397 327 €

➤ 2019-2020 : 242 589 €

➤ 2020-2021 : 109 671 €

➤ 2021-2022 : 286 550 €

Prise en charge des coûts de fonctionnement du cinéma par le Casino

Le cinéma enregistre un résultat net négatif de 14 785 € en 2021/2022 contre -5 102 € en 2020/2021

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

A la réouverture de l'établissement au cours du 2^{ème} semestre de l'exercice précédent, l'activité jusqu'à la mi-mars de l'exercice clos le 31 octobre 2022 est restée tout de même impactée par la crise sanitaire Covid-19. En effet, celle-ci a perduré et les restrictions suivantes ont ralenti les activités :

⇒ Fin de la gratuité des tests antigéniques et PCR à compter du 15 octobre 2021,

⇒ Validité des tests antigéniques et PCR réduites de 72h à 24h à compter du 29 novembre 2021,

⇒ Rappel vaccinal obligatoire à compter du 15 décembre 2021 pour les plus de 65 ans et du 15 janvier 2022 pour les plus de 18 ans,

⇒ Introduction du « passe vaccinal » du 24 janvier 2022 au 13 mars inclus.

Néanmoins, depuis la levée des dernières restrictions sanitaires le 14 mars 2022, la société s'est de nouveau inscrite dans une bonne dynamique de développement de l'activité.

Enfin, compte tenu de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques, il a été obtenu la prorogation d'un an de la durée de la concession, qui prendra fin à la date du 31 mars 2035.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

Il est proposé de délibérer sur le rapport annuel des conditions d'exécution de la délégation de service public du casino pour l'exercice 2021-2022.

Monsieur le Maire remercie le directeur du Casino de La Roche-Posay, Monsieur Juan DIEZ, car les discussions sont franches et cordiales et qu'il est très à l'écoute.

Monsieur Alain Brunet précise que c'est un très bon partenaire.

Adopté à l'unanimité

Patrimoine

Achat des parcelles AM 176 et AM 206

La commune souhaite acquérir les parcelles cadastrées section AM 176 et AM 206 représentant une surface de 7 680 m², au prix de 15 000€ net vendeur.

Monsieur le Maire ajoute que cette acquisition s'inscrit dans la nécessité pour la collectivité de disposer de réserve foncière en vue de possibilités d'aménagements plus importantes concernant le projet global de réhabilitation du moulin, de ses ouvrages et d'aménagement de ses abords.

Adopté à l'unanimité

Déclassement du domaine public de la parcelle A de 64 ca et affectation au domaine privé de la commune

Monsieur le Maire expose que la parcelle A, bande de terrain d'une superficie de 64 ca, située avenue de LAON à La Roche-Posay, en limite séparative avec la parcelle AP n°38, relève du domaine public communal.

Il ajoute toutefois que cette parcelle n'est, à ce jour, ni affectée à un service public, ni affectée à l'usage direct du public et qu'aucune nouvelle affectation à venir n'est envisagée en ce sens concernant ladite parcelle. Cette parcelle ne constitue donc qu'une bande de terrain sans aucune utilité publique et qui reste inexploitable.

Madame COQUARD-COCHIN, propriétaire de la parcelle attenante, cadastrée section AP n° 38, sis Avenue de Laon, a de plus déclaré être intéressée par l'acquisition de ladite parcelle.

Il conviendrait donc, dans un premier temps, de constater la désaffectation de la parcelle A, puis d'en prononcer le déclassement du domaine public et l'affectation dans le domaine privé de la commune.

Monsieur Nicolas TURQUOIS porte à l'attention de l'assemblée le sujet de l'artificialisation des sols et la problématique des biens sans maître.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire fait part de la procédure à suivre afin de désigner les conseillers municipaux participant à la commission de contrôle des listes électorales.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les maires statuent sur les demandes d'inscription et sur la radiation des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle s'effectue à posteriori par des commissions de contrôle créées par la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016.

Suite à la demande de Monsieur le Préfet de la Vienne, il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle des listes électorales pour une durée de 3 ans.

Les membres de ces commissions sont chargés d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire à leur rencontre et de contrôler la régularité des listes électorales.

➔ Dans les communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée :

➔ de trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission,

➔ de deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Monsieur le Maire propose de désigner :

↳ en qualité de membre titulaire de la commission de contrôle de la liste électorale les 5 conseillers municipaux suivants :

- M. Eric CRESPIN - M. Jean-Claude BOBLIN - Mme Nathalie RENAUD
- Mme Pascale MOREAU - M. John BOUDOUIN

↳ en qualité de membre suppléant de la commission de contrôle de la liste électorale les 4 conseillers municipaux suivants :

- Mme Laetitia COLLINET - Mme Irène AUCORDONNIER
- M. Jean Yves SALAIS - M. Romain BROUILLARD

Absentes lors de la séance, Mesdames Nathalie RENAUD et Pascale MOREAU ont chacune confirmé leur souhait de faire partie de la commission de contrôle des listes électorales.

Tirage au sort des jurés d'assises par les communes de la Vienne pour l'année 2024

Chaque année, la commune doit procéder au tirage au sort des jurés d'assises habitant la commune de La Roche-Posay.

Par arrêté préfectoral, il est demandé à Monsieur le Maire de proposer une liste de trois jurés, âgés de plus de 23 ans, tirés au sort à partir de la liste électorale. Seul un juré sera retenu par les services préfectoraux parmi les trois noms proposés.

Tour de table

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

- pour les fêtes médiévales et de la Saint Jean qui se tiendront le 24 juin prochain, la commune a besoin de bénévoles,
- dimanche 25 Juin se tient une course à l'hippodrome, la finale du tournoi de Tennis et le concert du chœur des 3 rivières à l'église à 16 h00,
- le 15 juin dernier s'est tenu l'inauguration d'Or bleu Festival,
- un poste estival de gendarmerie est prévu pour la période du 14 juillet au 12 août prochain,
- en plus de la cérémonie du 14 Juillet, se tiendra, le même jour, une cérémonie de remise de médailles des sauveteurs de la Vienne.

Madame Audrey SAMPER indique, concernant l'adressage, que les plaques avec les numéros ont été remises les 3 et 10 juin derniers. Elle tient à remercier les conseillers présents, les services de la mairie, Madame Elise GOUGEON KLUGHERTZ et Madame Typhanie JEAN du service accueil ainsi que Madame Noëlle DELANNAY pour le travail réalisé.

Elle ajoute concernant le sujet Site Patrimonial Remarquable (SPR) que ce dernier a été adopté à l'unanimité par l'ensemble de la commission au Ministère de la Culture et que, prochainement, devront démarrer les phases "enquête publique et règlement".

Monsieur Jacques TANGUY signale la nouvelle verrière qui a été installée à la MCL et constate une amélioration de l'efficacité énergétique avec une baisse de la température. Il évoque la visite du 8 Juin dernier lors de laquelle était présent une personne du label Villes et Villages fleuris. Il signale qu'à lieu le 23 juin la première réunion de lancement du projet Moulin et seuil.

Monsieur Alain BRUNET rappelle la fête médiévale qui aura lieu samedi 24 juin et invite les élus à y participer pour donner une

impulsion. Il signale qu'une animation « bouge ta place » a été décidée conjointement avec la mairie et l'Office du Tourisme et du Thermalisme de La Roche-Posay. Elle consiste en une animation quotidienne de la place, le matin et l'après-midi, avec sonorisation.

Monsieur Romain BROUILLARD indique que la fête de la musique cette année était une belle animation et souligne qu'avec un peu d'engagement on peut faire de belles choses.

Monsieur Bertrand CUSSAGET indique qu'un comptage a été mis en place par le département pour analyser la vitesse sur la RD3 et que les travaux chemin du Bouleureau sont terminés.

Monsieur Jean Yves SALAIS signale avoir vu inscrit le nom La Roche-Posay sur un terrain de tennis lors d'un match qui s'est déroulé récemment à Londres lors du tournoi du Queen's où a joué Carlos Alcaraz. Il précise que le match reste visible sur Internet.

Monsieur Eric CRESPIEN signale le fleurissement du Hameau à La Merci Dieu et précise que les habitants arrosent les fleurs.

Madame Marie-Paule BOUVIER indique que l'effectif de l'école à la rentrée scolaire est en hausse avec presque 120 enfants (avec 9 départs et 13 arrivées). Elle signale également une difficulté liée au fait qu'il n'y a plus de garderie à l'établissement thermal. De ce fait, les curistes inscrivent leurs enfants à l'école. Ce qui génère des lourdeurs administratives supplémentaires. Il y aurait obligation d'accepter les enfants qui sont souvent inscrits pour peu de temps (parfois quelques demi-journées)

Madame Aurélie BRIDIER annonce le lancement dans 2 semaines d'une application didactique pour présenter l'eau sous toutes ses formes avec un panneau accompagné d'un QR Code aux entrées du Parc des Confluences.



Interdiction de brûlage

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne.

Deux textes font mention de l'interdiction de brûler ses déchets à l'air libre, quels qu'ils soient. La circulaire du 28 novembre 2011 relative au brûlage à l'air libre des déchets verts du Ministère de l'Environnement et le règlement sanitaire départemental.

Ces déchets verts sont donc à déposer en déchetterie.

Ces dispositions ont été prises pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air.

Enquête publique

Une enquête publique de la Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme concernant la création d'une aire de camping-car se déroulera prochainement. Nous vous communiquons d'ores et déjà les dates des permanences qui auront lieu en mairie :

- ➔ Lundi 16 octobre 2023 de 9h00 à 12h00
- ➔ Samedi 28 octobre 2023 de 9h00 à 11h30
- ➔ Mardi 14 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

Zoom sur les Grands Projets

Route de Vicq

Des études d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité) sont en cours afin de pouvoir lancer le marché d'aménagement.



Moulin, ouvrages et aménagement de ses abords

Le marché maîtrise d'œuvre est lancé. Une première réunion avec tous les intervenants a eu lieu en juin. Un diagnostic et des études préalables de faisabilité sont en cours.



Église Notre Dame

La phase 2 est lancée avec le démarrage des études complémentaires.



Application Parc des Confluences

Vous connaissez déjà le Parc des Confluence, endroit magique, propice à la flânerie, à la détente...

Venez le découvrir autrement ! La municipalité vous offre une application gratuite qui vous entrainera au fil de l'histoire de l'eau et du thermalisme à La Roche-Posay. Amusez-vous à résoudre des quiz et vivez une expérience unique. Il vous suffit simplement de scanner le QR code présent sur les tablettes à chaque entrée du parc.

Marquage au sol

Les marquages au sol vont être refaits, places de stationnement, passages piétons...

Une innovation : un passage piéton en 3D va être dessiné au niveau du Pavillon Rose. Marquage dissuasif pour la vitesse !



Zoom sur les Services Techniques de laville

Mais que font donc nos Services Techniques toute l'année??

Vous les croisez tous les jours dans les rues de notre ville. Par tous les temps ils sont sur tous les fronts pour assurer la propreté et l'embellissement de notre cité pour votre bien-être.



Nous connaissons mal leur travail et les multiples tâches qui leur incombent. Pas toujours agréable lorsqu'ils récupèrent les poubelles nauséabondes sorties au mauvais moment par des personnes indécates, qu'ils ramassent les nombreuses déjections canines, et qu'ils effectuent le nettoyage des WC publics peu respectés par certains.

Ils assurent, par leurs compétences multiples, des interventions quotidiennes sur les espaces verts, la voirie et les bâtiments communaux. La commune dispose d'un territoire rural d'une superficie de 35 Km², traversée par de nombreuses voies et chemins ruraux desservant de nombreux hameaux, c'est plus d'une centaine de km de voies à entretenir.



Pour les espaces verts, il faut tondre, fleurir, couper, tailler, élaguer, voire arracher!... Ces tâches répétitives demandent beaucoup de temps car elles se renouvellent sans cesse.



L'entretien des bâtiments nombreux et vieillissant est lourd : fuites d'eau, problèmes électriques, petite maçonnerie, peinture représentent une somme de travail importante. N'oublions pas que ce sont eux qui sont à la manœuvre pour aider lors des différentes manifestations pour installer et démonter le matériel nécessaire (14 juillet, Octobre Rose, Noël...) et pour soutenir les 50 associations rochelaises qui sollicitent leur aide.

Ils font aussi preuve de créativité : décorations de Noël, Octobre Rose, habillage de la fontaine sur la place, créé en interne, en attendant sa réhabilitation en véritable fontaine en 2024.

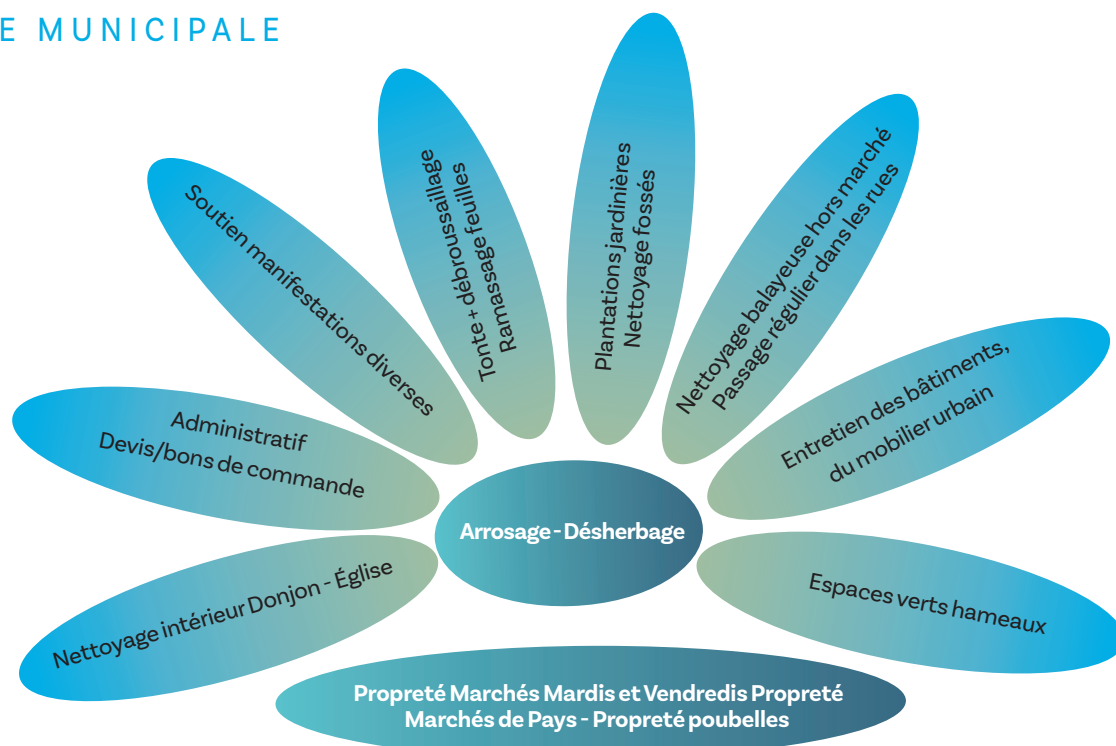


Soyons indulgents, compréhensifs et surtout reconnaissants pour le travail qu'ils accomplissent même si certains d'entre nous peuvent parfois avoir le sentiment que les choses n'avancent pas assez vite, souvent tentés de vouloir plus et plus rapidement.



Chacun d'entre nous peut aussi faire preuve d'un peu de civisme en entretenant devant son domicile. Merci à tous les rochelais qui font cet effort et contribuent à la propreté de la ville.

Petite commune par son nombre d'habitants, La Roche-Posay est grande par sa réputation !!



**Respect ! Mesdames et Messieurs les agents des services techniques
merci à vous qui contribuez largement au bien vivre à La Roche-Posay !!**

ACROPOLYA



>Mardi 1^{er} Août 18h : Début de l'émission de radio en direct et en public

En invité du jour, Frederick GAUDIN, responsable de l'association FuryLan. Il nous parlera de son implication dans le monde du jeu vidéo et son actualité sur divers salon à venir. Il sera présent du 25 au 27 juillet dans la salle Cristal du complexe Acropolya avec des machines et des jeux d'une autre époque en accès libre.

>2 Août à 18h : Début de l'émission de radio en direct et en public

Une émission spéciale sur l'histoire de La Roche-Posay. Ses origines, les faits marquants, le thermalisme et sa situation géographique particulière, le moyen âge avec Amélie de l'OTT.

>3 Août à 18h : Début de l'émission de radio en direct et en public

En invité du jour, Raphaël FORET-BRUNO. Il nous parlera de l'ATELIER DU PELICAN, label, production, management et de son travail d'accompagnement d'artistes. Julianne Joe, Eskelina ou même Lhomé... c'est lui.

Au programme cet été, de la convivialité, des rencontres, de la curiosité et du partage. Osez franchir les portes du Hall d'Acropolya et venez vous détendre deux heures avec nous.

De la musique, des jeux, des surprises, un rafraîchissement avant d'entamer votre soirée et d'enchaîner sur l'une des nombreuses activités proposées en ville.

Les mardis, mercredis et jeudis du 18 juillet au 10 août de 17h à 19h au hall d'Acropolya. Musique ambiance "Lounge", Jeux de sociétés à disposition, rafraîchissements sur place

"les rdv d'Acropolya", une émission quotidienne en direct et en public de 18h à 19h sur l'antenne OZ'ONDES 99.7 FM et la MCL.



Au programme

> 8 Août à 18h : Début de l'émission de radio en direct et en public

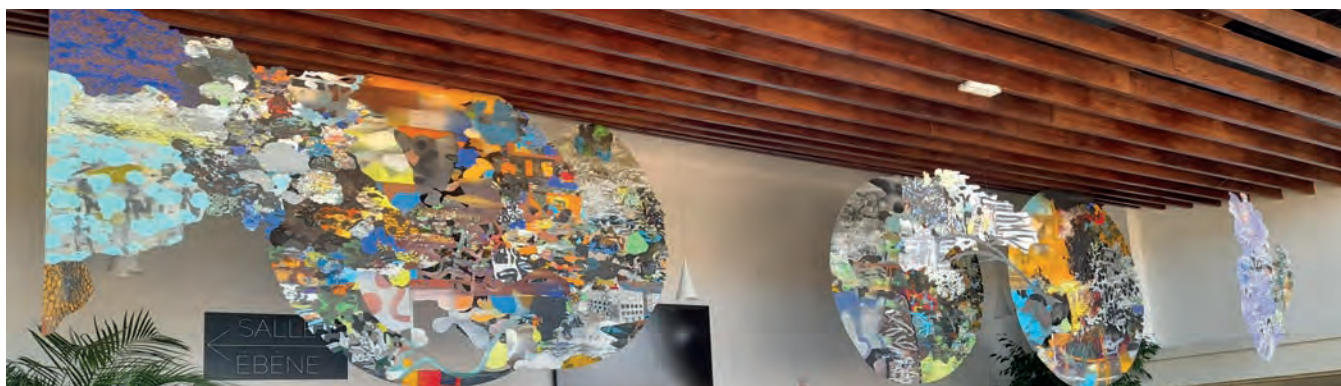
Décidément les invité(e)s sont multiples et divers. Honneur à la bande dessinée avec un ambassadeur de choix... Luc TURLAN ! Au menu : Crapoto, Peluchon et la Fée Mélusine mais également son travail, son inspiration et les lieux où vous pourrez le rencontrer. A commencer par Acropolya ce mardi 8 Août !

> 9 Août à 18h : Début de l'émission de radio en direct et en public

En invité du jour, le plasticien Frédéric OUDRIX. Il reviendra sur son travail et nous présentera plus intimement les œuvres exposées dans le hall d'ACROPOLYA. Vous pourrez en effet admirer pendant les animations, les magnifiques suspensions tirées de la série "Odyssées Suspendues". Depuis 1985, en plus de nombreux projets en France, Frédéric OUDRIX a exposé également aux USA, en Allemagne, en Grèce ou en Chine. Il nous fait l'honneur de s'offrir à notre regard, ici à ACROPOLYA.

> 10 Août à 18h : Début de l'émission de radio en direct et en public

En invité du jour, l'association et radio OZ'ONDES. Quoi de plus logique que de conclure avec ceux qui nous auront permis de passer sur les ondes. Ils viendront nous expliquer leur travail et le pourquoi de cette démarche un peu folle.



Tour Poitou-Charentes



DU 22 AU 25 AOÛT 2023



37

TOUR INTERNATIONAL DU POITOU-CHARENTES

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La Roche-Posay accueillera le TPC pour la 4^{ème} fois de son histoire

↳ La 1/2 étape en ligne, le jeudi matin reliera une localité inédite, Coussay les Bois à La Roche-Posay, où le TPC à l'habitude de revenir tous les dix ans environ depuis sa création. Cette étape matinale se décomposera en deux boucles d'environ 45 km passant par La Roche Posay.

↳ Comme en 2012, le Contre la Montre Individuel s'élancera de La Roche-Posay pour une boucle longue de 22,100 kilomètres. La rampe de lancement sera installée avenue Georges Deloffe, devant l'entrée du Casino La Roche-Posay. Le parcours, qui ne présente aucune difficulté, permettra aux spécialistes de l'effort solitaire de se mettre en évidence. Ces derniers auront donc une grande chance de remporter le classement final de ce 37^{ème} TPC. L'arrivée, elle, se fera au cœur de la ville, sur le même site d'arrivée que celui de la 1/2 étape matinale.


Programme de la journée :

- ⇒ 9h40 : 1^{er} passage de la caravane publicitaire sur la ligne d'arrivée
- ⇒ 10h35 : 1^{er} passage de la course sur la ligne d'arrivée
- ⇒ 10h50 : Arrivée de la caravane publicitaire
- ⇒ 11h35 : Arrivée de la course
- ⇒ 11h40 : Cérémonie protocolaire
- ⇒ 15h00 : Départ du Contre la Montre
- ⇒ 18h00 : Arrivée du Contre la Montre
- ⇒ 18h15 : Cérémonie protocolaire



ADMR

Association ADMR de La Roche Posay
en action pour tous



Les services proposés par l'ADMR

- ESPACES ET SOINS SENIORS**: Aide et Soins à domicile, Actions de prévention de la perte d'autonomie, Transport accompagné, Téléassistance mobile et domotique Filien ADMR
- SOINS HANDICAP**: Accompagnement à domicile, Accompagnement hors domicile, Soins à domicile, Garde d'enfants à domicile, Soutien à la parentalité
- ENFANCE HANDICAPTEE**: Entretien du logement, Entretien du linge
- ENTRETIEN MAISON**

Ménage & Repassage

Ménagez-vous ! Vous préférez consacrer votre temps libre à votre famille, vos loisirs ? Avec le service ménage / repassage de l'ADMR, votre intérieur est toujours propre, et vous gardez du temps pour vous !

4 bénévoles

Une ou plusieurs heures par semaines, **vous choisissez le rythme adapté à vos besoins.**

Toutes les tâches du quotidien sont exécutées par un(e) professionnel(le):

Nettoyage de la cuisine, entretien des sols, rangement, lavage et repassage, nettoyage des sanitaires.

Les professionnels recrutés par l'ADMR sont sélectionnés pour leurs compétences et leurs qualités relationnelles, et **spécialement pour intervenir à domicile.**

Respect de votre intimité, adaptation à vos besoins : l'équipe ADMR est votre service et à votre écoute.

Tarifs
Renseignez-vous auprès de notre association pour connaître les aides possibles (réduction/crédit d'impôt, AICI...)

23 salariés
126 clients
18 727^h d'interventions

Association ADMR de La Roche Posay
Place de la République – Ilot Mairie
86270 LA ROCHE POSAY
05 49 23 01 60
info.assolarocheposay.fede86@admr.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
www.fede86.admr.org

Or Bleu Festival

Alexis Rosenfeld, invité d'honneur, lance la 1^{ère} édition de Or Bleu Festival Photo 2023

Or Bleu Festival Photo s'installe dans la cité thermale pour toute la période estivale jusqu'au 24 septembre : cinq photographes répartis dans les sites emblématiques de la ville, un programme de médiation pour les petits et les grands afin de s'informer, apprendre, comprendre et appréhender la grande question de l'eau avec des ateliers, conférences, lectures, documentaires, etc. (site internet : orbleu-festivalphoto.fr)

Le jeudi 15 juin dernier, Alexis Rosenfeld, invité d'honneur de la 1^{ère} Edition de Or Bleu Festival Photo, nous a fait partager sa passion pour l'océan et la richesse de ses écosystèmes : dans un premier temps, lors de la conférence de presse réunissant principalement des journalistes de la presse photo, et plus particulièrement notre partenaire des Editions Jibena avec les magazines bien connus « Nat'Images » et « Chasseurs d'Image », dans un deuxième temps lors de la déambulation à laquelle étaient conviés les partenaires de Or Bleu Festival Photo ainsi que les élus représentés par M. Le Maire Yannick Tartarin, Mme La Vice Présidente du Département de la Vienne Pascale Moreau, M. Le Conseiller Régional Yves Trousselle, M. Le Député de la Vienne Nicolas Turquois ; M. Yves Bouloux, Sénateur de la Vienne s'étant excusé en dernière minute du fait de la présence de Me La Première Ministre Elisabeth Borne dans le sud du département.



La déambulation a réuni une soixantaine d'invités, partant du kiosque situé Place de la République, où ils pouvaient se rafraîchir avec les limonadiers mis à disposition par notre partenaire Eaux de Vienne, avant de se diriger vers les trois panneaux grand format d'Alexis Rosenfeld situés dans les arceaux de rosiers du centre ville. Très intéressée, l'assistance a poursuivi son chemin vers le site de « La Cale » en bordure de Creuse, où Thibault Salais, responsable de la médiation de Or Bleu Festival Photo, a commenté les différentes espèces de poissons photographiées par Yannick Gouguenheim, spécialiste de la faune et de la flore de rivières. Continuant le parcours vers le Parc des Confluences, les photos de Gideon Mendel, montrant les effets du changement

climatique, ont particulièrement touché et marqué les invités. Enfin, la déambulation s'est terminée devant les grilles de la Mairie avec l'exposition des élèves des classes de 5^{ème} du Collège Léon Huet, ayant participé cette année au projet pédagogique soutenu par Eaux de Vienne.

Enfin, Alexis Rosenfeld, nous a présenté et commenté, dans le Parc du Donjon, son projet d'exploration inédit « 1 Ocean » mené sous l'égide de la Fondation Unesco ; ainsi chacun a pu découvrir la richesse et la diversité des écosystèmes, apprendre que le seul animal « vivant » visible depuis la lune était le corail... Ce circuit « découverte d'expositions » nous a ensuite mené au Casino où chacun a pu échanger avec l'invité d'honneur, et Pascal Epée remercier les partenaires et élus de leur soutien au festival.



Le séjour de notre invité d'honneur a pris fin le vendredi matin, avec la rencontre des élèves du Collège Léon Huet dans le Parc du Donjon. Très intéressés par le métier de photojournaliste, nos apprentis photographes n'ont cessé d'interroger et de prendre des notes sur des questions les plus diverses...

La venue d'Alexis Rosenfeld a séduit, à l'unanimité les différents auditoires, par la simplicité de ses propos, ainsi que les messages qu'il porte pour la préservation des océans et de leur biodiversité. Lui-même a été enchanté de l'ensemble de ses échanges et ne nous a pas caché qu'il serait prêt à revenir.... Nous l'avons assuré que ce serait avec plaisir que nous l'accueillerions à nouveau.



Rendez-vous Or Bleu Festival Photo à ne pas manquer :

- ▶11 aout : projection « La rivière de mes rêves » de Robert Luquès à 20h au Kerlouët
- ▶17 aout : lecture « au fil de l'eau » Maurice Genevoix « La boîte à Pêche » à 17h au Clos Paillé
- ▶18 aout : projection « Quand la mer menace les villes » de Laurence Thiria à 20h au Kerlouët
- ▶24 aout : ateliers « découverte des milieux aquatiques » à « La Cale » de 10h à 12h -
- ▶26 août : projection « Main basse sur l'eau » de Jérôme Fritel à 20h au Kerlouët
- ▶29 août : atelier « initiation/découverte de la pêche » à « La Cale » de 10h à 12h
- ▶31 août : atelier « table Mash-up » 10h-12h30 - 14h-17h15 à la MCL
- ▶12 septembre : ateliers « découverte des milieux aquatiques » à « La Cale » de 10h à 12h
- ▶14 septembre : atelier « initiation/découverte de la pêche » à « La Cale » de 10h à 12h

Retrouvez toutes les informations complémentaires à nos animations sur notre site internet : Orbleu-festivalphoto.fr

Un 1^{er} rendez-vous bien accueilli organisé par Or Bleu Festival Photo sur le thème de l'eau potable les 1^{er} et 2 juillet

Pour sa 1^{ère} Edition, Or Bleu Festival Photo nous interpelle sur la grande question de l'eau, non seulement par la diversité des photos présentées à ciel ouvert jusqu'au 24 septembre prochain, mais également par les ateliers offerts gracieusement au public tout au long du week-end du 1^{er}/2 juillet.

L'atelier du Samedi 1^{er} juillet situé dans la salle du 1^{er} étage de la Mairie, a permis aux visiteurs de découvrir comment transformer l'eau des rivières et l'eau souterraine en eau potable, grâce à une maquette d'une usine de traitement d'eau, dont les procédés ont été illustrés par deux expériences. Cet atelier, très apprécié, a été spécialement conçu en exclusivité par des étudiants de l'ENSIP (Ecole Nationale Supérieure Ingénieur de Poitiers).

En milieu d'après-midi au cinéma Le Kerlouët, la table ronde

« Quelle Eau pour Demain ? » animée par le professeur émérite de l'université de Poitiers, M. Bernard Legube, a été le moment « phare » de ce 1^{er} rendez-vous. Ainsi le public a eu la possibilité d'échanger avec Mme Carine Fortin (Agence Régionale de la biodiversité Nouvelle Aquitaine) à propos de la disponibilité de la ressource au niveau de la région et du département de la Vienne ; de la qualité de l'eau potable et de ses techniques de traitement avec M. Yves Kocher (Eaux de Vienne), et M. Frédéric Granet (Andritz).

Le public, très curieux à propos de l'eau thermale de La Roche-Posay, a échangé avec M. Julien Prince (Centre Thermal) et M. Vansyngel (Agence Régionale de la Santé), lesquels ont expliqué les particularités chimiques qui font de l'eau thermale, une eau thérapeutique.



Dimanche 2 juillet pour clôturer ce week-end « Eau Potable », l'Escape Game « L'inf'Eau à la source » s'est déroulé en continu toute la journée dans la salle inter-association de la Mairie. Le public a réussi à résoudre les différentes énigmes proposées afin de sortir de l'espace immersif avant la fin du temps imparti (40mn).

Ce premier temps fort sur le thème de l'Eau Potable cède la place à d'autres événements programmés tout au long de l'été, que les Rochelais peuvent retrouver sur le site internet : orbleu-festivalphoto.fr.

Ciné-Doc au Kerlouët, Lectures "Au fil de l'Eau", ateliers organisés avec la Fédération de Pêche de la Vienne, jeux ludo-pédagogiques sur les poissons et table "Mash-Up"...et bien sûr toutes les expositions à "ciel ouvert" au Donjon, Parc des Confluences, bords de Creuse à "La Cale" et "La Baignade", Parc Thermal, jusqu'au 24 septembre.

Ecole Claire fontaine

Parcours d'Education Artistique et Culturel pour les élèves de l'école Claire fontaine et du collège Léon Huet

Projet sur la culture hip hop

Depuis fin février, dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel), les élèves du CP au CM2 de l'école Claire fontaine et la classe de 6^{ème} A du collège Léon Huet ont vécu une aventure artistique exceptionnelle. Ils ont découvert la danse hip hop grâce aux interventions de la compagnie E.go de Niort. Ce projet s'est nourri d'un partenariat entre l'école Claire fontaine, le collège Léon Huet, la MCL de La Roche Posay et « Culture en herbe ».

De la pratique de la danse hip hop ...

Dans un premier temps, les élèves ont rencontré Eric Mézino, fondateur et directeur artistique de la compagnie et Kirsner Tsengou Dingha, danseur de la compagnie. Ils ont échangé avec eux, se sont appropriés des pas de danse hip hop.

Au fil des séances sur temps scolaire et sur temps périscolaire, les élèves ont assemblé des éléments de chorégraphie.

...à la restitution à Acropolya.

Les élèves du CP au CM2 de l'école Claire fontaine et les 6^{ème} A du collège Léon Huet ont présenté leur spectacle le 2 juin 2023 à la salle Acropolya de La Roche Posay. Quatre chorégraphies ont été

proposées. En deuxième partie, la compagnie E.go a présenté son spectacle Catch me.



Des élèves également spectateurs

Les élèves ont également pu assister au spectacle Magic Box de la compagnie E.go qui a eu lieu à Pleumartin le 26 mai dernier dans le cadre de la programmation de la saison culturelle « Culture en herbe ».

Une rencontre inoubliable pour tous...

Rencontre avec Clémence SABBAGH une autrice de littérature de jeunesse

Mercredi 31 mai 2023, les élèves de GS/CP et PS/MS ont eu la chance de rencontrer une autrice de littérature de jeunesse Clémence Sabbagh. Ces deux classes se sont inscrites à un projet littéraire « Histoires de lire » organisé par la circonscription de Châtelleraut. Des livres sont sélectionnés et sont lus dans les classes. Cette année le thème était le jardin et dans "Bleu jardin", Clémence Sabbagh explique la vie des mésanges. Elle a expliqué comment elle travaillait et nous a présenté ses albums "Vert jardin" et "Brun Jardin". Cette rencontre s'est conclue pour les GS/CP par un atelier créatif à partir de tampons de formes variées. Ils devaient les combiner pour créer des petites bêtes et plantes d'un grand jardin collectif rouge, vert, bleu et jaune. Les PS/MS ont réalisé des petites mésanges. Une belle rencontre !

"Bleu jardin" a été élu livre « coup de cœur » de la sélection proposée par le projet "Histoires de lire" par les élèves des deux classes.



Echos artistiques

Galerie Espace MOSE

Nous célébrons cette année les vingt ans de la disparition du grand dessinateur MOSE, précurseur de CABU, de PLANTU.

Nous lui avons modestement rendu hommage en baptisant de son nom la Galerie municipale de La Roche-Posay. N'oublions pas qu'au Japon, il fut considéré « Patrimoine Vivant ».

Cet artiste légendaire ne souhaitait pas souligner de textes ses dessins, estimant qu'ils se suffisaient à eux-mêmes, donc sans légende. Il faisait preuve d'humour noir, mais toujours pour inciter à réfléchir.

Depuis 2006, nous avons accroché presque 300 expositions. Beaucoup d'artistes sont revenus année après année. Un Salon de l'humour dans l'Art a été créé en sa mémoire. Ainsi, il a montré une certaine route à nombre d'auteurs qui, en continuant à exposer à travers la France, l'Europe et même aux Etats-Unis et en Chine, ont contribué à faire rayonner la renommée de notre cité.



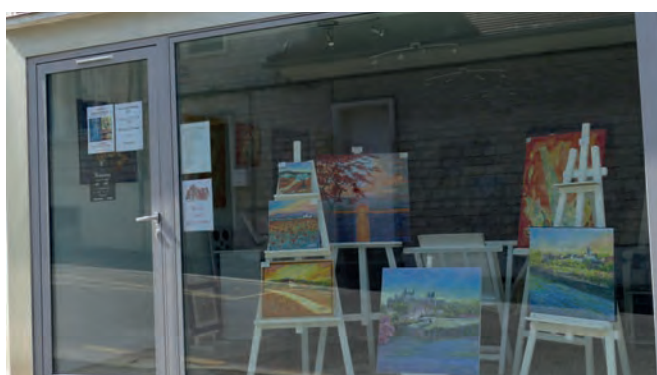
**Exposition hommage à MOSE dans sa Galerie
du 26 juin au 9 juillet. Le prochain Salon de l'Humour dans l'Art aura lieu du 2 au 15 octobre.**

Un nouvel artiste rochelais

Maurice VITET et sa femme sont arrivés à La Roche-Posay en mai où ils ont élu domicile.

L'artiste peintre occupe momentanément une vitrine rue Nonet pour exposer ses œuvres mais en octobre il déménagera dans la cité médiévale au 4 rue Bourbon.

Pour lui, la peinture est un mode d'expression inspiré par l'humeur du moment et le lieu où il se trouve. Un thème lui inspire plusieurs toiles. N'hésitez pas à aller le rencontrer, vous pourrez découvrir ses œuvres, 1 rue Nonet jusqu'au mois d'octobre.



L'actualité de l'Office de Tourisme et du Thermalisme

Pour célébrer l'arrivée de l'été, l'Office de Tourisme vous propose une programmation ensoleillée. Au programme : canoë, golf, kart à pédales, borne arcade, marché d'été, concerts... Tout pour profiter des beaux jours !

Débutez la journée avec nos activités pleine nature et eaux vives :

↳ Un golf matinal : dans un espace de biodiversité de 45 ha, le Golf de La Roche-Posay propose un parcours boisé écoresponsable de 9 ou 18 trous de 5 839 mètres (par 72). De par son environnement bucolique, la qualité de ses infrastructures, l'accueil et la convivialité de son bar, le Golf de La Roche-Posay est prêt à vous offrir un moment de jeux ressourçant.

Tarif : à partir de 27,00€ (réservation auprès de l'Office de Tourisme)



↳ Une sortie Canoë ou une découverte botanique pour vos mercredis après-midi : partez à la découverte de la rivière l'Anglin en canoë-kayak en compagnie d'un guide diplômé. Tarif : 28,00€ (réservation auprès de l'Office de Tourisme)

Ou apprenez à reconnaître les espèces végétales les plus communes ainsi que leurs usages médicinaux et culinaires avec les découvertes botaniques. Tarif : 28,00€ (réservation auprès de l'Office de Tourisme)



↳ Pour les tout-petits, rencontrez les chevaux en liberté à travers les Ateliers ferme équestre pédagogique de Lise Le Saulnier. Au cœur de la forêt, amusez vos enfants avec des jeux ludiques et pédagogiques pour apprendre la vie des animaux.

Tarif à partir de 3 ans : 25,00€ (réservation auprès de l'Office de Tourisme)



Finissez la journée sur une note gourmande avec les marchés d'été :

Tous les jeudis du 13 juillet au 14 septembre à 18h, rencontrez, échangez et découvrez les producteurs, artisans, commerçants locaux venus présenter leurs créations, gourmandises, spécialités lors des marchés d'été. Et pourquoi ne pas s'offrir un petit dîner à emporter ou à déguster sur place dans une ambiance musicale, pour profiter des gourmandises que vous admirez au fil des stands des producteurs ?



Ambiancez vos soirées avec les concerts de La Roche-Posay :

Une programmation qui vous donnera envie de danser. avec Accès libre et gratuit

↳ Tous les mercredis soir, ambiance musicale au Donjon à partir de 21h.

⇒ 02 août : Viviann - Musique du Monde - Jazz

⇒ 09 août : Nico Marjo - Poésie & humour

⇒ 16 août : Sama Leï - La Fausse Compagnie - Aventure Poétique intuitive

⇒ 23 août : Bellevue Street - Folk/Rock

⇒ 30 août : No More Winters - Rock

↳ Concerts gratuits sur la place de la République.

⇒ 12 août à 21h : Concert Hommage à Balavoine

⇒ 19 août à 21h : Franchment Ta Gueule

Venez vous divertir

Des animations gratuites toute la journée du mardi au dimanche. sur la place de la République.





ASAVIE

Association A SA VIE (Aide à la vie) tisse un lieu social

Fondée en 1999 et reconnue d'utilité publique en 2010, l'association A SA VIE œuvre depuis plus de 24 ans à La Roche-Posay.

Ce lieu-ressources des solidarités, cet accueil familial de loisirs, ce lieu d'échange permet de rassurer les personnes, les enfants (curistes ou locaux), grâce à l'écoute attentive, aux services et aux soutiens accordés.

Après la 4^{ème} randonnée du 16 avril avec son record battu de participation avec 505 personnes qui se sont mis en jambes pour découvrir les sentiers rochelais, ce sont les doigts de fée de l'atelier « les p'tites mailles d'A SA VIE » qui ont organisé la 1ère JOURNEE MONDIALE DU TRICOT initiée par Bernadette Saputa et animée par 5 fidèles tricoteuses.

Fondée en 2005 aux USA par l'américaine Danielle Landes, cette journée a été retenue par de nombreux pays du monde. En 2006 en France, le 2ème samedi du mois de juin a été retenu.

Après la crise sanitaire, l'atelier TRICOT s'est mis en place à ASAVIE pour « habiller » les arbres de la cour intérieure et de l'espace vert au pied de la galerie MOSE.

« Le tricot est créateur de lien social, détend et lutte contre le stress, stimule la créativité, booste la confiance en soi, permet de réduire les pertes de mémoire, lutte contre l'arthrite (activation des circulations sanguine, lymphatique et synoviale) »

Cette journée s'est déroulée par la cueillette des 850 fleurs tricotées préalablement et dissimulées dans le Jardin de René et aux abords du Parc des Confluences.

Une initiation au crochet, au crochet tunisien et au tricot a été faite auprès des adultes et des enfants.

L'habillage d'un gobelet et la création d'un petit lapin ont rencontré un grand succès.

Des récompenses ont été remises aux participantes venues de Saché (37) Châtelleraut, Bonneuil-Matours et bien-sûr plusieurs curistes.

Je remercie les personnes qui font un don de laine pour nos tricoteuses. Elles sont toujours preneuses...

Le rendez-vous est pris pour le 8 juin 2024.

Notre exposition-vente de printemps a été un succès. Les créatrices bénévoles ont fait des très belles réalisations pour le plaisir de tous nos visiteurs.

Pauline et Marie préparent les animations d'été pour accueillir les enfants curistes et rochelais.

➔ La journée du 24 Août du TOUR POITOU CHARENTES à La Roche-Posay

En partenariat avec Vienne Sports Organisations et Poitou-Charentes Animation, à nos côtés depuis 16 ans, nous organisons une importante TOMBOLA. Le tirage des 51ers lots se fera à l'arrivée de l'étape sur le podium.

Chaque année, ce succès permet de soutenir 25 familles curistes.

Les tickets sont vendus par les membres bénévoles d'A SA VIE et dans nos locaux.

Le ticket est vendu 2 € - le carnet de 10 tickets est vendu 20 € - un lot est remis pour l'achat d'un carnet entier.

Le 1er lot est un vélo - le Centre Thermal et le SPA sont partenaires de cette journée et réserve des surprises.

Je remercie d'avance toutes les personnes qui contribueront à la réussite de cette OPERATION SPORT ET SOLIDARITE.

Chaque année, l'association A SA VIE apporte un soutien financier supérieur à 15 000 €.

Depuis 24 ans, 400 000 € d'aides ont été accordées grâce à la générosité de TOUS. Quand vous croisez un enfant différent, un curiste, sachez que vous avez contribué à son mieux-être et à son mieux-vivre en participant à nos actions.

Le LOTO sera organisé le VENDREDI 20 OCTOBRE à l'espace ACROPOLYA à La Roche-Posay (ouverture des portes à 19 h).

Nous tenons à remercier la Municipalité, le CASINO, le CENTRE THERMAL, SUPER U, pour leur accompagnement depuis toujours et tous les Rochelais qui ne manquent pas de venir nous rendre visite, mais aussi TOUS LES BENEVOLES qui contribuent à la réussite de tout ce que nous organisons.

Vous pouvez découvrir la vie de l'association sur son site internet www.asavie.org et sur la page Facebook : A SA VIE (aide à la vie) - e-mail : assoc.asavie@orange.fr et sylvmartinet2@orange.fr

Où nous contacter : Sylvie MARTINET Présidente

Tél. 06 78 89 15 30 - 05 49 93 17 77



Bibliothèque Louis Robcis

La Bibliothèque LOUIS ROBCIS de La Roche-Posay vous invite à assister à une rencontre autour du dernier livre de l'auteur :

Thierry LE ROLLAND

« Les écrivains sont souvent d'étranges créatures. A côté de leur travail d'écriture, nombre d'entre eux ont nourri des passions, des marottes, des violons d'Ingres, des manies. Certains ont poussé très loin le goût du déguisement ou l'usage du pseudonyme, d'autres ont affectonné un objet, considéré comme un véritable talisman. Mais beaucoup se sont révélés d'ardents collectionneurs. (Cartes postales, sulfures ou presse-papiers, papillons, manuscrits, soldats de plomb...) »

La rencontre autour du livre « Les papillons de Nabokov, le boomerang de Gracq » permettra d'explorer la part d'intime et les pans d'existence souvent méconnus de grandes figures de la littérature et de la poésie.

LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE à 16h00
Salle inter-associations
rez de chaussée-îlot Mairie- jardin de René



Le Rotary

Les activités du Rotary

Nous avons eu un mois de Juin sportif, avec un tournoi de Golf le 04 lors duquel nous avons eu un record de participants (hausse de fréquentation + 56% par rapport à l'année dernière)



J'en profite pour remercier son équipe pour son accueil et sa participation ainsi que son directeur Gael Chambot et Yoan son collaborateur. Les bénéfices récoltés lors de cette opération ont été reversés au refuge animalier de l'association A.S.A à Châtelleraud.

Le 28 Juin, initiation à la pétanque pour les enfants de l'école primaire de La Roche-Posay et compétition pour les familles avec un tournoi sur la place de la République. Les gains de cette opération étaient destinés au profit de la caisse des écoles.

Pour clôturer la période estivale, nous organiserons une grande Brocante le 27 Aout au stade de La Roche-Posay avec des animations pour les plus jeunes et un stand de restauration sur place.

La rentrée de Septembre démarrera par le début de notre campagne de distribution de dictionnaires aux enfants de CP des écoles de La Roche-Posay et des communes limitrophes.

Enfin sur Octobre, nous organiserons une conférence à Acropolia qui traitera d'un sujet important de notre société : la maltraitance des enfants qui conduit souvent à la délinquance.

Afin de sensibiliser les adultes que nous sommes, nous avons prévu de faire témoigner différents spécialistes du domaine médical, judiciaire, pénitentiaire, afin de mieux détecter les signes avant-coureurs et repérer en amont les enfants en souffrance.

Parents, professionnels de la petite enfance et de l'enseignement, de la santé, élus et responsables politiques êtes tous conviés à participer à cette soirée qui aura lieu le 6 Octobre prochain à Acropolia.

Pour toute information sur le Rotary et nos activités, vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante :

Patrick BERNARD, Président du Rotary Club La Roche-Posay - Hôtel Les Loges du Parc, BP 20015, 86270 La Roche Posay
ou sur notre mail : rotary.clublarocheposay@gmail.com

ASSPAT

Association patrimoine et foi des 3 vallées

Cette association créée en 2008, à l'initiative du Père Jean-Pierre Jammet, curé de la Roche -Posay , a pour objectif de faciliter les échanges entre curistes, touristes et populations locales et d'ouvrir à la diversité du patrimoine local.

De juin à octobre, nous organisons : visites, conférences, expositions, concert et film autour de thématiques liées au patrimoine historique, archéologique, religieux ainsi qu'aux préoccupations éthiques et environnementales actuelles.

Pour l'ensemble des rendez-vous, la participation reste libre et les déplacements sont proposés en co-voiturage non rétribué.

Voir le site : paroissaintandrehubertfournetenchatelleraudais.com ; onglet: Foi et Culture, ASSPAT

ROTARY CLUB LA ROCHE POSAY

BROCANTE

STADE DE FOOT route de Vicq
LA ROCHE POSAY
DIMANCHE 27 AOUT A PARTIR DE 7H

2€
mètre

BUVETTE ET RESTAURATION
CRÊPES GALETTES GLACES
Animations enfants
Parking

Inscriptions sur place Informations et réservation exposants
Gladys Pezeron : 06 85 13 25 19
rotary.clublarocheposay@gmail.com

ROTARY CLUB LA ROCHE POSAY

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 - 14H

CONFERENCE CARITATIVE
« Prévenir les maltraitances infantiles pour prévenir la délinquance »
ACROPOLIA LA ROCHE POSAY

Nous sommes tous concernés...

François MAGNIOT
Directeur de l'Enfance et Famille Département de la Vienne

Gilles Michaud
Juge Honoraire Tribunal Judiciaire de TOURS (37)

Dr Alain Wagner
Psychiatre en DITEP Pellevoisin (36)

Romain GRANIES
Directeur Adjoint Centre Pénitentiaire de POITIERS/VIVONNE (86)

Marie Laure FREJUS
Surveillante Bureau de gestion de la Détenion POITIERS/VIVONNE (86)

ENTRÉE GRATUITE
Participation au chapeau pour l'association « l'enfance v(i)olée »

COCKTAIL

Les 2^{ème} jeudis du mois : Sortie à Saint Pierre de MAILLE,, sur les pas de « Saint André Hubert FOURNET curé de Maillé »

Les 3^{ème} jeudis du mois Sortie à La Puye « Ancien prieuré Fontevrisme, Maison Mère des Filles de La Croix »

Pour toutes les sorties, rendez-vous devant l'église de La Roche-Posay, départ en covoiturage à 14h30 - libre participation

Programme du mois d'août :

➤ Mardi 8 : Visite du château de La Vervolière (Coussay les Bois)

➤ Mercredi 9 : conférence du Dr Bernard Schmitt sur l'allaitement maternelle

➤ Jeudi 24: Visite de l'Abbatiale de Preuilley et le musée avec M. Bernard de la Motte



Programme du mois de Septembre :

- Mardi 12 : Dr Roland Gaillon : «La peau dans la Bible» - ➤ Mardi 19 : Les oiseaux de la baie de Somme avec M. Chartier
- Lundi 25 : Conférence -débat par le Père Talbot, « analyse sur l'évolution de la société »

Maison de la Culture et des Loisirs

Accueil de loisirs Croq'Loisirs

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45
 Du 10 juillet au 18 août 2022, tous les enfants seront accueillis à l'école Claire fontaine.
 Et du 21 août au 1er septembre, l'accueil des enfants sera partagé entre l'ilot Z'enfants et la MCL en fonction des âges.
 Réservation des repas 7 jours avant. -
 Inscription auprès de l'accueil de la MCL

Tennis de table

Le 18 juin dernier, les finales des Coupes de la Vienne de tennis de table, avaient lieu à Vivonne.
 L'équipe de La Roche-Posay s'est distinguée en finissant première de la Coupe départementale consolante devant Poitiers et Loudun.



Golf

La saison bat son plein au Golf de La Roche Posay.

Les compétitions ont démarré et ont permis de réunir une cinquantaine de joueuses et joueurs à chaque fois autour de causes humanitaires au mois de mai Soroptimist, Le Rotary.

Nos sponsors fidèles comme Super U, Bricomarché, Intermarché, Golf Plus animeront des compétitions dans l'été. La ville de La Roche-Posay a organisé comme tous les ans son Trophée le 9 juillet.

Des animations et compétitions départementales ont permis à 80 jeunes de pratiquer ou de découvrir ce sport, dans une ambiance gaie, ludique et conviviale comme l'illustrent les photos.

Nos équipes adulte et senior ont participé à des championnats au niveau départemental dans les golfs de la Vienne et ont pu décrocher des places d'honneur.

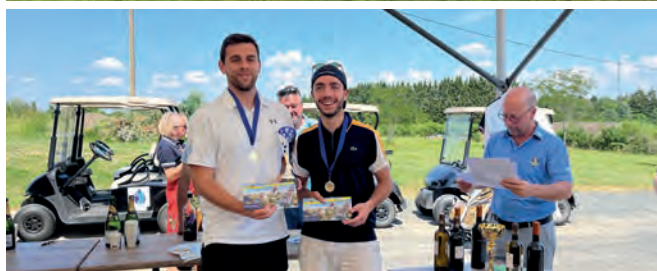
Tout l'été notre professeur Manon PICARD organise, pour ceux qui le souhaitent, petits et grands, des initiations gratuites pour essayer et découvrir ce sport : Rendez-vous le 8 juillet ou le 2 septembre. Renseignements et inscriptions au 05 49 86 13 39 ou au 06 09 69 18 23.

Enfin nous serons présents sur l'animation VITALSPORT en septembre en partenariat avec Decathlon à Châtellerault.

Enfin l'École de Golf redémarrera dès le 9 septembre, elle se déroulera les mercredis ou samedis, pas besoin de matériel (il est prêté par le club), le parcours est gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'un adulte, et l'inscription coûte autour de 120€

pour l'année scolaire.

N'hésitez pas à venir au club ou à nous appeler - 05 49 86 13 39



Société des Courses

La saison 2023 est bien lancée sur l'hippodrome de la Gatinière !

Les quatre premiers dimanches de la saison ont tenu leurs promesses en terme de fréquentation et d'enjeux, et beaucoup de nouveaux visiteurs viennent découvrir le spectacle des courses pour la première fois !

La journée du Trophée Vert a été fidèle à ce qu'on en attend pour l'image nationale de la Roche-Posay dans le monde des courses, ce fut une superbe journée sur le plan sportif avec un public nombreux.

Il vous reste encore 3 journées pour venir profiter des courses :

Le dimanche 13 août ce sera la journée du thermalisme, au milieu d'autres animations vous pourrez jouer et gagner des cadeaux offerts par le centre thermal !

Le samedi 26 août, la journée du grand Châtellerault mettra en lumière les offices de tourisme de Châtellerault et La Roche-Posay, et vous pourrez profiter des conseils et animations du PMU.

Sur ces deux journées nos amis du golf seront présents pour vous faire découvrir leur sport !

Le dimanche 10 septembre clôturera la saison avec, comme à l'habitude, la journée du Casino. Elle sera aussi la journée labellisée

Race & Care, un label organisé par la filière des courses autour du bien être équin ! Ce sera l'occasion de découvrir ce que les professionnels mettent en place dans ce but, avec également la présence d'association de reconversion des chevaux de courses.

À côté de cela, vous pourrez toujours sur ces 3 après-midi, vous balader sur le village d'exposants et ses animations habituelles avec de nombreux cadeaux à gagner !

Nous espérons vous voir nombreux au bord des pistes, n'hésitez pas à en parler autour de vous !





POITOU-CHARENTES ANIMATION

DU 22 AU 25 AOÛT 2023



37

TOUR INTERNATIONAL DU POITOU-CHARENTES

EN NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE LE DÉPARTEMENT

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT



DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT 79

la vienne LE DÉPARTEMENT D'AGGLOMÉRATION



COUSSAY LES BOIS

Étape 3A
Jeudi 24 août 2023



LA ROCHE-POSAY

Étape 3B
Jeudi 24 août 2023



BRESSUIRE



GRAND CHÂTELLERAULT COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

MONCOUTANT

Étape 4
Vendredi 25 août 2023



LA ROCHE-POSAY

La Roche-Posay CH thermal, CH outdoor, CH indoor

ARRIVÉE
POITIERS

GRAND POITIERS communauté urbaine

Aulnay de Saintonge

AULNAY

Étape 2
Mercredi 23 août 2023



GRAND DÉPART
CONFOLENS

Étape 1
Mardi 22 août 2023

MATHA



CHARENTE LIMOUSINE

CONFOLENS Cité de Confluences



www.tour-poitou-charentes.com



Intermarché



3 nouvelle aquitaine

CASINO LA ROCHE-POSAY



SOFIBRIE

CENTRE THERMAL LA ROCHE-POSAY

GRUPE SORÉGIES ENERGIES VIENNE

SNCF

Groupama

MS Partners

Netto

MEV

leonard

orange

MERLOT

DÉCOUX

La Mère Poulard

somelac